

# CONTACT

## Gouvieux

www.gouvieux.fr



DANS CE  
NUMÉRO :

### Dossier

*Un budget maîtrisé  
dans un contexte  
financier difficile*

#### En bref

Un job d'été pour  
nos jeunes  
de 16 et 17 ans

#### Agenda

Samedi 21,  
Après-midi  
« Terre »  
au parc de la  
Bibliothèque.



#### Histoire

La Baronne  
James de  
Rothschild

#### PNR

Les chauves-souris,  
des espèces menacées  
et protégées





L'année dernière, lors du débat d'orientation budgétaire, j'avais déjà alerté le conseil municipal sur les conséquences des baisses des dotations de l'Etat mais aussi de celles des subventions du conseil départemental, dont les finances sont très dégradées.

La commune de Gouvieux a peu de marge de manœuvre du fait de ses faibles dépenses de fonctionnement : comme nous avons les recettes de fonctionnement par habitant les plus faibles parmi les 15 plus grosses communes de l'Oise, nous devons maîtriser nos dépenses.

Cette situation, combinée avec la réforme des rythmes scolaires imposée aux communes, nous a conduit à augmenter les taux d'imposition communaux l'année dernière et cette année encore. Mais je rappelle que notre taux d'effort fiscal sur les particuliers, même augmenté, nous place encore premier parmi les 25 plus grosses communes de l'Oise en 2015.

L'opposition ne veut pas d'augmentation d'impôts. C'est facile à proposer, mais elle ne propose qu'une seule piste d'économie : stopper notre politique d'achats (qui s'accompagne de ventes) de terrains en ville ou de terrains naturels.

Or c'est exactement ce qu'il ne faut pas faire. Sans cette politique, rien n'aurait été fait à Gouvieux : la bibliothèque, la Ferme, le centre ville, les étangs, le bois des Bouleaux, toutes ces opérations dont les habitants profitent aujourd'hui ont pu être réalisées parce que nous avons acheté préalablement les terrains et dispositions donc du foncier nécessaire.

Notre politique d'acquisition foncière est à long terme, elle est réfléchie et fondée sur la qualité de vie à Gouvieux. Nous achetons des terrains pour maîtriser l'évolution de la commune au cours du temps, protéger ses espaces naturels et permettre des opérations d'aménagement.

Nous savons que la commune a besoin de 1,3 M€ d'auto-financement (capacité de financement hors emprunts) pour fonctionner correctement. Nous surveillons toutes les dépenses (nous avons par exemple supprimé cette année la cérémonie des vœux). Si nous arrivons à dépasser durablement ce montant d'autofinancement, nous en ferons évidemment bénéficier les contribuables gouviciens.

Je suis à la disposition de chacun pour discuter de ces sujets.

Patrice Marchand,  
Maire de Gouvieux,  
Premier Vice-Président du  
Conseil départemental de l'Oise,  
Président du Parc naturel régional  
Oise - Pays de France

**Le budget de la ville de Gouvieux est à nouveau impacté par la baisse des dotations de l'Etat, imposée à toutes les collectivités locales. Les dépenses de fonctionnement étant déjà maîtrisées, Gouvieux dispose de peu de marges de manœuvre. Seule une augmentation des impôts permet de faire face au contexte financier actuel.**



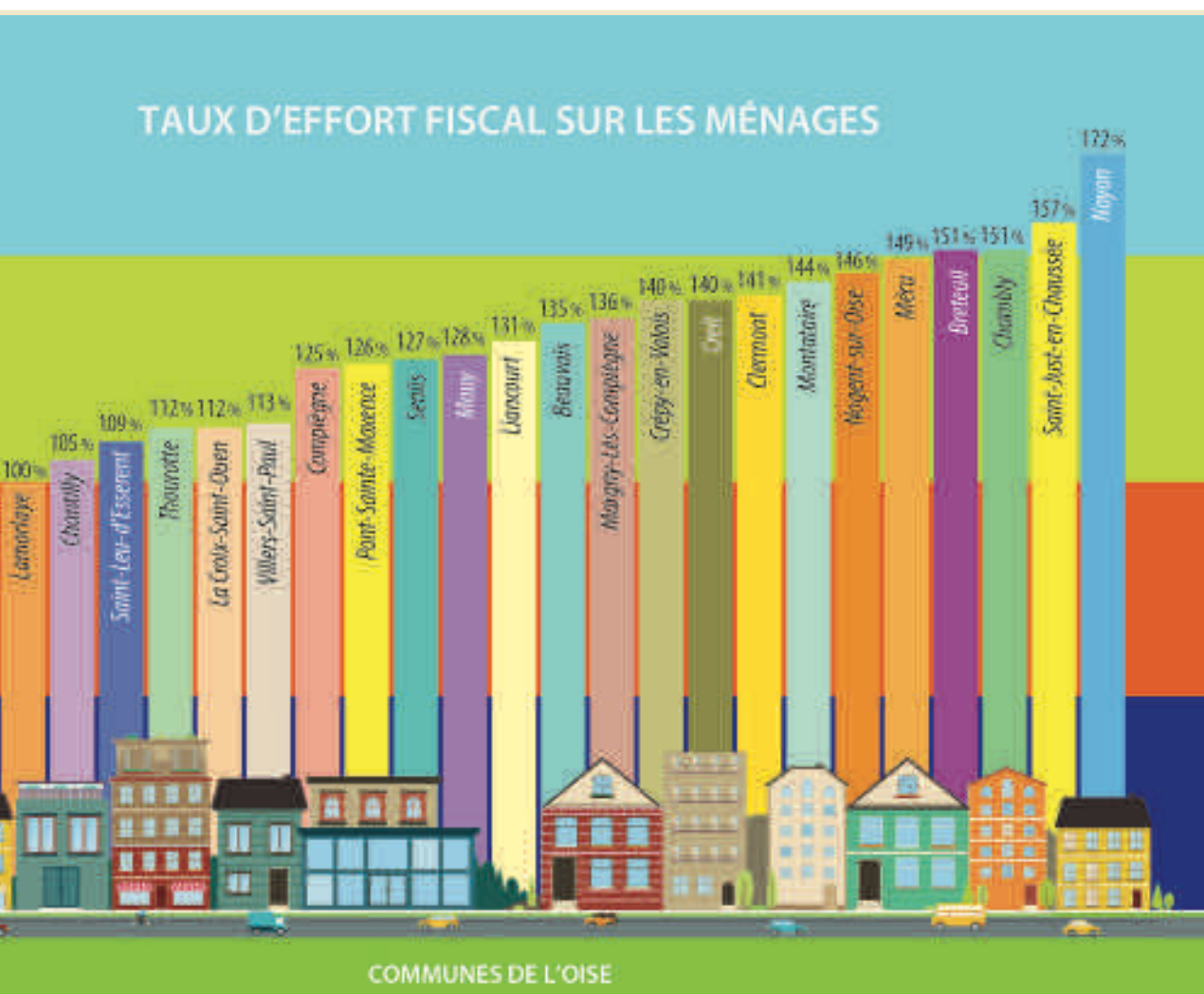
### *Des dotations de l'Etat toujours en baisse*

Suite aux dispositions de la loi de Finances 2015, la baisse nationale de la dotation globale de fonctionnement (DGF) s'est élevée à 3,67 milliards d'euros en 2015. La loi des finances 2016 a confirmé ce dispositif pour 2016 et 2017. La contribution au redressement des finances publiques se poursuivant, la DGF de Gouvieux enregistre une perte annuelle, par rapport à 2013, de 533 969 euros, soit environ 11 points de fiscalité. La dotation globale de fonctionnement a diminué de 12,84 % sur la période 2015/2005, situation qui va perdurer. En 2017, la perte de la DGF (contribution au redressement des finances publiques incluse) devrait atteindre 665 000 €, soit 13,40 % du produit des impôts.

### *Un effort fiscal sur les ménages faible*

La pression fiscale de la ville de Gouvieux sur les ménages en 2015 est restée la plus faible des 25 premières

# Un budget maîtrisé dans un contexte financier difficile



Données établies par le Conseil départemental de l'Oise pour l'année 2015

communes de l'Oise, (94 % d'effort fiscal alors que la moyenne des communes est de 130 %). Gouvieux devrait conserver cette place en 2016, malgré l'augmentation des taxes locales, rendue nécessaire par la politique de l'Etat.

### Une évolution de la fiscalité

Pour assurer l'équilibre de ses programmes d'investissement, Gouvieux a besoin d'un autofinancement de 1,3 millions d'euros. Or, la commune dispose de peu de marges de manœuvre en matière d'économie de fonctionnement.

En 2015, le Conseil municipal avait décidé d'augmenter les taux d'imposition de 5,9 % afin de compenser le coût de la réforme des rythmes scolaires et la baisse 2015 de la DGF. Il avait également prévu de prendre en compte en 2016 et 2017 la perte de la DGF, à hauteur de 3,5 % d'impôts chaque année. Compte tenu des

résultats de l'exercice 2015 (maîtrise de la masse salariale, recherche d'économies de fonctionnement...) le besoin de financement consécutif à la baisse de la DGF, sera limitée à 3,17 % des impôts. Les taux d'imposition évolueront donc sur cette base

### A savoir

#### ▮ Taxe d'habitation :

21,17 %

#### ▮ Foncier bâti :

11,78 %

#### ▮ Foncier non bâti :

87,79 %

#### ▮ CFE

(cotisation foncière des entreprises) :

20,43 %

# Tribunes libres

## ▮ Tribune

### Ensemble pour Gouvieux

#### Le syndrome de la tour d'ivoire

L'usure du pouvoir (maire depuis 1983), le cumul des fonctions et mandats (mairie, Conseil départemental, Parc naturel régional, Clinique des jockeys...), un phénomène de cour au sein de son entourage, voilà sans doute qui explique en partie ce à quoi nous assistons à Gouvieux depuis plusieurs années, à savoir un maire qui n'écoute pas, certain de faire mieux que les autres et de savoir mieux que vous ce dont vous avez besoin. Le conseil municipal en est une parfaite illustration. Normalement lieu d'échange, de réflexion et de décision, nous subissons en fait de longs monologues d'un homme convaincu de tout savoir sur tout.

Le dimanche 20 mars, nous sommes allés à votre rencontre sur le marché pour échanger autour des grands thèmes qui font notre quotidien : la communication municipale, la politique familiale, la vie économique, l'urbanisme... D'abord surpris par cette démarche d'écoute à laquelle nous ne sommes pas habitués à Gouvieux, vous nous avez fait part de vos remarques et attentes. Notre étude n'en est qu'au début, nous allons poursuivre nos rencontres – un nouvel apéro-débat sera ainsi organisé le jeudi 9 juin. L'exploitation des données collectées est en cours mais quelques grands thèmes se dégagent déjà, par exemple :

- l'incompréhension face aux augmentations d'impôts alors que les services offerts sont réduits
- le vieillissement de la population et l'impossibilité pour les jeunes familles de venir s'installer
- le manque de concertation
- le besoin de développer l'emploi local
- l'absence d'initiative en faveur du développement durable alors que le maire préside le PNR
- ...

Sur le fond, on voit bien que le même programme imposé depuis plus de trente ans est aujourd'hui à bout de souffle. La société a évolué, les idées d'un autre temps et l'autoritarisme ne sont plus en mesure de répondre aux défis d'aujourd'hui ▮

**Ensemble pour Gouvieux**  
[ensemblepourgouvieux@gmail.com](mailto:ensemblepourgouvieux@gmail.com)  
06 51 69 78 09

## ▮ Tribune

### Gouvieux à cœur

#### Base aérienne de Creil : pas de nuisances sonores supplémentaires !

Le début d'année a été marqué par une action majeure pour défendre notre cadre de vie.

Les militaires quittent la base aérienne de Creil. L'Etat a donc élaboré un contrat de redynamisation de ce site de défense (CRSD).

Par hasard, en tant que Président de l'Etablissement Public Foncier de l'Oise j'ai eu connaissance d'un projet d'installation d'activités aéroportuaires : la liste initiale citait des activités aéronautiques, aviation générale et d'affaires, fret, drones, aviation expérimentale, électrique... Les nuisances sonores engendrées auraient pu ruiner notre qualité de vie. L'aviation commerciale et le fret ont été écartés par une étude. Mais il restait la question de l'aviation d'affaires.

J'ai donc fait reporter la signature du contrat par le conseil départemental et ai suscité une discussion au sein de l'Aire cantilienne.

Puis au cours d'une réunion des différents intervenants : Etat, militaires, communes voisines de la base etc., un accord politique a été conclu : nous avons écrit un amendement qui indique que l'éventuel développement d'activités aéronautiques sur la base ne devra pas apporter de nuisances sonores supplémentaires par rapport à celles existantes fin 2015. Et chaque scénario économique possible, en particulier de développement de l'aviation d'affaires, devra être accompagné d'une étude environnementale qui en mesurera précisément les conséquences sonores.

Nous devons veiller à ce que cet engagement politique unanime soit respecté au cours du temps ▮

**Patrice Marchand, pour le**  
**Groupe Gouvieux à cœur**

# État civil

2016  
du 11 février au 15 avril

## NAISSANCES

- ▮ 11 février : Léna Stevanoski
- ▮ 11 février : Éma Stevanoski
- ▮ 12 février : Gabriel Jolly
- ▮ 24 février : Aiden Roussel
- ▮ 1<sup>er</sup> mars : Madenn Van Brabant
- ▮ 3 mars : Anaé Benoit
- ▮ 5 mars : Raphaël Fleury Leboeuf
- ▮ 7 mars : Gaspard Dehaynin
- ▮ 11 mars : Alissia Dell'Oglio
- ▮ 30 mars : Ilana Doumandji
- ▮ 30 mars : Eve Gorin Raposo
- ▮ 31 mars : Arthur Minne
- ▮ 4 avril : Adam Kaus-Mally
- ▮ 6 avril : Justine Saccomani
- ▮ 10 avril : Alicia Corrias

## MARIAGES

- ▮ 16 mars : Terry Ferrand et Justine Lairy

## DÉCÈS

- ▮ 20 février : Jeannine Meunier, veuve Jumentier
- ▮ 26 février : Jean-Claude Beaurain
- ▮ 26 février : Josiane Rieu, veuve Simonet
- ▮ 27 février : Assarabaly Mougamadou
- ▮ 8 mars : Pierre Lévêque
- ▮ 9 mars : Paulette Mantelet, veuve Leroux
- ▮ 10 mars : Robert Musitelli
- ▮ 3 avril : Maurice Tkatch
- ▮ 4 avril : Michèle Leblond, épouse Cudennec

# Nos utiles

- ▮ Faites le 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous.
- ▮ 15 SAMU
- ▮ 17 POLICE
- ▮ 18 POMPIERS
- ▮ 119 Enfance maltraitée
- ▮ 115 Sans abris
- ▮ 116000 Enfants disparus
- ▮ 0825 812 822 Centre anti-poison
- ▮ SOS Médecins Oise 03 44 66 44 66 37, bd Jean Biondi à Creil
- ▮ Urgences dentaires (week-ends et jours fériés) : 15 (SAMU)
- ▮ 114 : numéro d'urgences médicales et sécurité (pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler)
- ▮ Mairie de Gouvieux 03 44 67 13 13

## « L'Atelier », magasin de décoration, cadeaux, papèterie et bijoux

« L'Atelier » de Véronique, ouvert depuis début avril, offre un large choix d'éléments de décoration d'intérieur, de style et de fabrication danoise et française, ainsi que de la papèterie, des sacs et des bijoux. Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h, le samedi sans interruption et le dimanche de 10h à 13h. « L'Atelier », 2 bis rue Corbier Thiebaut.

Tél. : 03 44 60 37 05



## Le restaurant-brasserie-pizzeria « L'ArdOise Café » ouvre désormais le dimanche midi

Le restaurant-brasserie-pizzeria « L'ArdOise Café » à la décoration de style « industriel », est ouvert le midi du mardi au dimanche et le soir du mercredi au samedi (fermé les lundis). Possibilité de se restaurer en terrasse. Adresse : 16 Place Amic. Renseignements au 03 44 21 08 10 ou sur facebook.com/lardoisecafegouvieux

## Voyage de collégiens en Angleterre

Du 22 au 26 février, sous un beau soleil, 47 élèves de 3<sup>e</sup> du collège Sonia Delaunay se sont rendus Outre-Manche sur les traces des écrivains anglais.

Ils ont ainsi découvert la ville de Rochester qui a inspiré Charles Dickens, puis visité « The Globe », théâtre de Shakespeare, la Tate Modern, les studios Warner consacrés à Harry Potter, la maison de Rudyard Kipling à Brighton, le château de Windsor et Canterbury



## La bibliothèque recrute

La bibliothèque recrute un agent du patrimoine, 25h par semaine. Candidature et cv à envoyer à la Mairie

## INSEE-Enquête statistique sur les ressources et conditions de vie 2016

Courant mai et juin, des agents de l'INSEE réaliseront une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages sur la commune. Les foyers concernés seront prévenus par courrier et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles servent uniquement à l'établissement de statistiques

## Un job d'été pour nos jeunes de 16 et 17 ans

Le service civique de solidarité en établissement ou à domicile, est destiné à mettre en valeur chez nos jeunes, leur sens de la solidarité, de la responsabilité, du civisme, leur envie de donner, de partager et de recevoir. Dans un cadre sécurisé proche de leur domicile, plusieurs centaines de jeunes de 16 ou 17 ans ont déjà participé à l'une ou l'autre de ces opérations. Une indemnité de 300 euros est perçue à la fin de leur mission. Inscriptions, à la Mairie, auprès de Blandine, jusqu'au 25 mai. Tél. 03 44 67 13 17.

*Quelle est la différence entre le service civique de solidarité en établissement et le service civique de solidarité à domicile ?*

Le service civique de solidarité en établissement consiste à effectuer son service dans un des établissements médico-sociaux de Gouvieux : le Pavillon de la Chaussée, les Fondations Alphonse de Rothschild et Médecis ou le Cesap. Il faut être dans l'année de ses 16 ans ou 17 ans au 1<sup>er</sup> juillet 2016. Le service dure deux semaines en juillet ou en août. Les activités sont diverses : animations, promenades, éventuellement entretien des locaux... En ce qui concerne le service civique de solidarité à domicile, la Mairie de Gouvieux propose, dans l'année des 16 ans du jeune, une activité de service de 70 heures auprès de personnes confrontées à des contraintes d'ordre physique ou moral et des difficultés de vie : personnes isolées, personnes ayant besoin d'être accompagnées ou ayant un handicap. Le contenu de l'activité est simple et répond aux besoins de la personne aidée : rendre visite et échanger avec les personnes, regarder ensemble une émission de télévision, accompagner la personne pour une promenade...

## Constitution du jury d'Assises de l'Oise

En application des dispositions de la loi n°78-788 du 28 juillet 1978 modifiée, portant réforme de la procédure pénale sur la police judiciaire et le jury d'assises, les maires des communes de plus de 1 300 habitants doivent procéder au tirage au sort public nominatif des jurés. Pour Gouvieux, le nombre de jurés est fixé à 24 par arrêté préfectoral. Ce tirage au sort public aura lieu le mardi 31 mai, à 10h, en salle du conseil municipal

## Une redevance pour nous encourager à trier nos déchets

La mise en place de la redevance incitative est une nouvelle tarification qui permet de payer le juste prix : chacun, en effet, se voit facturer l'utilisation qu'il fait du service par la sortie de son bac gris, destiné aux ordures ménagères non triées. Les bacs doivent être présentés couvercle fermé. Le débordement n'est pas autorisé, ni le dépôt de sacs noirs au sol. Ceux-ci ne seront pas collectés. Cependant, la CCAC propose des sacs rouges destinés aux ordures ménagères résiduelles.

Sont concernés :

- Les usagers qui n'ont pas de place pour stocker un bac gris pucé (particuliers et professionnels) ;
  - Les usagers propriétaires de résidences secondaires qui ne peuvent pas sortir ou rentrer leurs bacs aux jours et horaires de collecte ;
  - Les usagers qui, exceptionnellement (cérémonie, évènements...), n'ont pas assez de place dans leurs bacs pour contenir le surplus de déchets.
- Vous pouvez vous les procurer à l'accueil de la CCAC, 73, rue du Connétable à Chantilly, ou dans les mairies (présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile). Pour les professionnels, se munir d'une attestation de l'employeur autorisant le salarié à retirer les sacs rouges. Les sacs vous seront facturés sur votre relevé semestriel. Des sacs jaunes sont également à votre disposition. Ils sont gratuits comme pour les bacs jaunes de tri et à retirer dans les mêmes lieux





▮ **Samedi 21 mai, de 14h à 18h, parc de la bibliothèque**

### Après-midi « Terre »

Cet après-midi ouvert à tous les publics sera consacré aux arts manuels pratiqués depuis des siècles. Les animateurs de chaque atelier expliqueront et initieront le public à la fabrication du miel, la sculpture sur pierre et en bois, la poterie, la préparation d'huiles essentielles, la création de peintures végétales et minérales, et à la découverte de jeux traditionnels. La fanfare Batucada s'élancera vers 14h, place du collège pour rejoindre le parc de la bibliothèque en musique et interviendra à plusieurs reprises au cours de l'après-midi.

*Gratuit. Renseignements auprès de la bibliothèque municipale ou au 03 44 57 48 63 [bibliotheque.gouvieux@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.gouvieux@wanadoo.fr)*



▮ **Dimanche 8 mai, 9h45, Mairie**  
**Cérémonie du 8 mai 1945**



9h, recueillement devant la stèle 16, avenue du Général Leclerc. Départ du cortège à 10h. Dépôt de gerbes, Place du Général de Gaulle, au Monument aux morts.

*Un vin d'honneur sera offert à la salle de la Ferme.*

▮ **A noter**

**Le marché de Gouvieux se tient tous les jeudis et dimanches matin, place Amic en centre-ville, face à la Mairie**

▮ **Vendredi 10 juin, 21h, La Ferme Jazz Club**

### “Men in Bop quartet”



DR

Men in Bop est un quartet créé en 2014 par Olivier Defays. Son style ? Un large éventail, allant des Années 40 jusqu'à une musique très actuelle où l'orgue et la batterie savent créer comme rarement, le cocon dans lequel les 2 saxophonistes se défient en joutes amicales.

*Tarifs : adultes : 13 euros, enfants : 6,50 euros.  
Réservations au 06 83 60 95 95 ou [michel.kus@orange.fr](mailto:michel.kus@orange.fr)*

▮ **Du vendredi 13 au mardi 18 mai**  
**Fête foraine de la Pentecôte**

C'est la fête !

Pendant ces 5 jours, petits et grands pourront s'amuser avec les traditionnelles attractions des fêtes foraines : auto-tamponneuses, chenille, manèges pour enfants, tir à la carabine, pêche aux canards, et savourer les incontournables chichis, barbes à papa, guimauves, crêpes et gaufres.

Et samedi 14 mai, à 18h à la salle des fêtes, une heure de zumba endiablée avec Célinda Mouv'!



📅 **Vendredis 13 et 20 mai, 19h, théâtre de la Faisanderie, à Chantilly**  
**Nouveau spectacle du Potager des Princes**

Spectacle inédit narré, chanté et sonné par les Trompes de chasse de Luzarches.

Tarif : 20€ - 17€ pour les habitants de la communauté de communes (le billet comprend la visite du jardin). Sur réservation : 03 44 57 39 66 📞

📅 **Du mercredi 11 au samedi 14 mai, salle des fêtes**  
**Bourse aux vêtements pour enfants**

Organisée par l'AFC : vêtements grossesse et enfants, petite puériculture...

Dépôt le 11 mai, de 14h à 18h, vente les 13 mai de 9h à 18h et 14 mai de 14h à 18h. Renseignements : 06 72 16 73 48 📞

📅 **Jeudis 12 et 26 mai, de 14h à 16h, départ de la salle des fêtes**

**Marche nordique**

Avec l'association GV Loisirs.

Renseignements au 06 10 85 17 04 ou [gvloisirsgouvieux60@gmail.com](mailto:gvloisirsgouvieux60@gmail.com) 📞

📅 **Jeudis 12 et 26 mai, de 9h à 11h, La Joyeuse Thèière**

**Atelier d'écriture**

Sur réservation au 03 44 58 92 11 (atelier + thé ou café gourmand : 12 €) 📞

📅 **Vendredi 13 mai, de 15h à 18h, La Ferme**  
**Don du sang**

📅 **Vendredi 13 et samedi 14 mai, de 9h30 à 17h30, stade municipal**  
**Traditionnel tournoi de football des jeunes de 5 à 13 ans**

88 équipes de l'Oise et d'autres départements s'affronteront.

Restauration sur place. Renseignements : 06 03 86 41 97 ou [ludominette@gmail.com](mailto:ludominette@gmail.com) 📞

📅 **Lundi 16 mai, gymnase**  
**Soirée "Fit Mix"**

Trampoline, cardio box, cuisses fessiers et spécial abdos, 4 cours gratuits organisés par l'association GAG.

Renseignements au 06 42 41 60 86 📞

📅 **Mercredi 18 mai, 14h30, Mairie de Gouvieux, salle du Conseil municipal**  
**Réunion sécurité avec la Gendarmerie de Chantilly**

En partenariat avec la ville de Gouvieux 📞

📅 **Jeudi 19 mai, de 19h à 22h, La Ferme**  
**Réunion publique**

**précédée d'un apéritif dinatoire**

Organisée par SEL Sud-Oise.

Renseignements : 06 33 43 94 01 ou [danigortz@laposte.net](mailto:danigortz@laposte.net) 📞

📅 **Jeudi 19 mai, de 9h30 à 11h30, La Joyeuse Thèière**

**Café "Lectures partagées"**

Sur réservation au 03 44 58 92 11, participation : consommation au choix 📞

📅 **Vendredi 20 mai, de 15h à 18h, La Joyeuse Thèière**

**Séance "Thé Relax"**

Sur réservation au 03 44 58 92 11 (massage assis relaxant de 15 min + thé ou café gourmand : 15 €) 📞

📅 **Vendredi 20 mai, 20h, La Ferme**  
**Grande fête de printemps de l'école de musique Médiateur**

Les élèves offriront un concert de musiques variées (pop, rock, chansons françaises).

Renseignements : 06 87 45 64 17 ou [ecolemediator@orange.fr](mailto:ecolemediator@orange.fr) 📞

📅 **Samedi 21 mai, de 8h à 12h30, moulin Lagache**

**Prix de la ville de la ville de Gouvieux**

2 concours de Truites dans la Nonette organisé par l'AAPPMA.

Tarifs : 10€, 5 € (-16 ans) 📞

📅 **Samedi 21 mai, 20h30, gymnase**  
**Match senior de handball régional contre Méru**

Organisé par Sud Oise Handball Club 📞

📅 **Dimanche 22 mai, de 10h à 17h, salle rue blanche**

**Stage d'art-thérapie**

Renseignements au 06 63 71 49 33 ou [info@anastasia-naturopathe.fr](mailto:info@anastasia-naturopathe.fr) 📞

📅 **Inscriptions jusqu'au 21 mai au 06 50 25 14 07**

**Jeudi 26 mai, départ du gymnase à 13h, retour vers 18h**

**Les sorties d'Aline : visite de la Fondation Louis Vuitton**

La Fondation Louis Vuitton est un lieu incontournable de la création artistique contemporaine. Son architecture exceptionnelle faite de courbes, lignes, jeux de miroirs et abrite des collections permanentes et l'exposition exceptionnelle des artistes chinois. La journée s'achèvera par une promenade dans le Jardin d'Acclimatation à l'orée du Bois de Boulogne.

Tarif : 50 € (entrées et transport) 📞

📅 **Dimanche 22 mai, inscriptions de 7h30 à 10h, gymnase**

**Randonnée pédestre de "la Nonette"**

Par le RCM Gouvieux : 4 parcours inédits de 9, 13, 17 et 25 km.

Ouvert à tous. Coût : 3 € par personne.

Renseignements : 07 81 17 15 78 ou [rcm-gouvieux.asso-web.com](http://rcm-gouvieux.asso-web.com) 📞

📅 **Dimanche 22 mai, de 13h à 18h, salle des fêtes**

**Loto des Rendez-vous de l'amitié**

De nombreux lots sont à gagner 📞

📅 **Vendredi 27 mai, de 9h15 à 11h30, salle Saint-Jacques**

**Conférence "D'Olympie à Rio de Janeiro : mythes et réalité des jeux olympiques"**

Découvrez comment la vision idyllique et l'idéal olympique d'origine ont peu à peu sombré pour laisser place aux tricheries, scandales, corruption et professionnalisme des athlètes.

Organisée par Arts & loisirs. Tarif : 5 €. Renseignements au 06 87 50 69 60 ou [forumyannick@gmail.com](mailto:forumyannick@gmail.com) 📞

📅 **Dimanche 29 mai, de 14h30 à 19h30, salle des fêtes**

**Spectacle de danse et de théâtre par Arkademia**

Trois spectacles s'enchaînent... Une occasion de découvrir le travail de l'école en matière de danse et de théâtre (danse de 14h30 à 15h30 et théâtre de 16h30 à 19h30).

Renseignements : 06 23 59 15 65 ou [arkademia.gvx@gmail.com](mailto:arkademia.gvx@gmail.com) 📞

📅 **Samedi 4 juin, de 9h à 13h, INFA Le Manoir**

**Journée portes ouvertes**

Présentation des locaux et des offres de formations diplômantes et qualifiantes (apprentissage et professionnalisation), dans les filières du tourisme, de l'hôtellerie/restauration et de la santé, grâce à la présence de professionnels et responsables de formation.

Ouvert également tous les mercredis du mois de juin de 13h30 à 17h. Renseignements au 03 44 67 14 14 ou [infa601@infa-formation.com](mailto:infa601@infa-formation.com) 📞

📅 **Samedi 4 juin, 20h, salle des fêtes**

**Spectacle de danse**

Avec l'association GV Loisirs. Tarif : 5 € à partir de 12 ans. Renseignements : 06 10 85 17 04. Réservations : [gvloisirs-gouvieux60@gmail.com](mailto:gvloisirs-gouvieux60@gmail.com) 📞

## La Baronne James de Rothschild

### Que savons-nous de la Baronne James de Rothschild ?

■ Celle qui se prénomme Laura-Thérèse épouse son cousin James, le 18 octobre 1871. Elle lui donne deux enfants, Henri et Jeanne. En 1878, ils achètent le domaine des Fontaines et construisent le château. Après le décès subit de son mari, en 1881, elle entre dès lors dans la réalisation de son « œuvre » godvicienne. Elle crée une crèche, un hôpital et une bibliothèque, effectue des dons en faveur des écoles et des nécessiteux, qu'elle reçoit personnellement au château. Elle veille à l'entretien du château et y fait installer l'électricité et le téléphone. La Première Guerre mondiale arrive,

son hôpital godvicien est transformé en hôpital militaire. La santé de la Baronne ne s'arrange pas ; elle est touchée par la surdité. Elle quitte le château à regret à l'automne 1930 et meurt le 9 avril 1931, non sans avoir couché sur son testament, pour les démunis de Gouvieux, un dernier don de 30 000 francs ! Le 25 avril 1933, le conseil municipal décide de perpétuer le souvenir de sa bienfaitrice en donnant son nom à une rue du centre-ville, là où elle fit bâtir la bibliothèque, la crèche et l'hôpital, l'associant définitivement à l'histoire de Gouvieux.



Sources : Société Historique de Gouvieux

## Les chauves-souris, des espèces menacées et protégées

■ Sur l'ensemble des mammifères recensés dans le Parc naturel régional (PNR) Oise-Pays de France, les chauves-souris comptent parmi les espèces les plus remarquables au niveau régional, national et européen. Les grands massifs forestiers, constituant des habitats essentiels au développement de plusieurs espèces de chauves-souris, expliquent en grande partie la présence de cette faune exceptionnelle sur le territoire de notre commune.

Cependant, la régression des habitats de chasse, la perte de ressources alimentaires (pesticides, traitements antiparasitaires), la disparition des gîtes (régression des arbres à cavités, rénovation de bâtiments...), le dérangement dans les gîtes d'hibernation, la pollution lumineuse... sont autant de menaces pour les chauves-souris. Au sein du Parc, les différents inventaires réalisés depuis 2005 ont mis en évidence une certaine variabilité des niveaux de population selon les secteurs.

En France, toutes les chauves-souris sont légalement protégées depuis 1976. Il est ainsi interdit de les tuer, déranger intentionnellement, capturer, transporter, détenir, commercialiser, détruire, altérer ou de dégrader leurs sites de reproduction et leurs aires de repos.

En complément à cette réglementation, le ministère en charge de l'Environnement met en œuvre un Plan national d'actions en faveur des Chauves-souris. Ce plan s'appuie sur 3 axes de travail : l'amélioration des connaissances, la protection et la sensibilisation.

Avant la réalisation de travaux susceptibles de porter atteinte à des individus et/ou à des gîtes de chauves-souris, comme l'abattage d'arbres comportant des cavités, le maître d'ouvrage doit s'assurer de l'absence de ces mammifères sur le site. En cas de recherche positive, un dossier de dérogation "espèce protégée" doit être élaboré pour obtenir l'autorisation de mettre en œuvre le projet envisagé. Ce dossier fait état des inventaires existants pour évaluer la fréquentation du site par les chauves-souris et présenter un ensemble de mesures à mettre en œuvre pour "éviter, réduire, compenser" les impacts identifiés.



Le Petit Rhinolophe

Plus d'infos auprès du Parc naturel régional Oise - Pays de France  
03 44 63 65 65  
[parc-oise-paysdefrance.fr](http://parc-oise-paysdefrance.fr)

## Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la ville de Gouvieux  
Directeur de la publication : Patrice Marchand  
Rédaction : DonCameleon/Chantilly  
Maquette et mise en page : traitdeplume.fr  
Photographies : Ville de Gouvieux, Fotolia, DR  
Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)  
Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux

[www.gouvieux.fr](http://www.gouvieux.fr)



Commune du

